

Pourquoi faire une demande de fonds social

au collège ?

En cas de difficultés pour payer :

- la facture de cantine
- les frais de transport
- les équipements scolaires
- les sorties scolaires
- les dépenses de santé de l'élève
- ...

Pour cela, contactez l'assistante de service social du collège pour prendre un rendez-vous :

- par téléphone : 02 62 56 51 94
- par mail :
virginie.merique@ac-reunion.fr